



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 89 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est inférieure à la moyenne du secteur (90 %).



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Il oscille entre 88 % et 90 %.



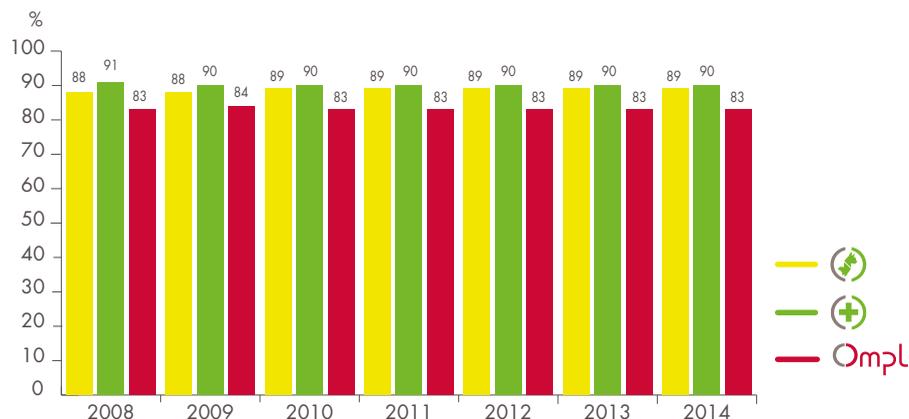
PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans la branche. Les hommes bénéficient nettement moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

Effectifs par genre

Genre			Ompl
Femmes	89,19 %	89,98 %	82,86 %
Hommes	10,81 %	10,02 %	17,14 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de féminisation



Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail

Contrats de travail					Ompl	
	♀	♂	♀	♂	♀	♂
CDI	80,61 %	73,89 %	86,27 %	78,70 %	85,74 %	80,46 %
CDD	16,07 %	22,67 %	10,36 %	16,26 %	10,51 %	13,46 %
Apprentis	2,02 %	0,81 %	2,60 %	2,97 %	2,17 %	2,18 %
Autres	0,50 %	0,81 %	0,53 %	1,58 %	1,30 %	3,38 %
Non déterminés ¹	0,80 %	1,82 %	0,24 %	0,49 %	0,29 %	0,52 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

1. Salariés dans la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie fortement d'une région à l'autre. Il est maximal pour la région Centre-Val de Loire (92 %) et atteint un minimum pour les DOM (74 %).

Taux de féminisation par région

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	89,74 %	91,46 %	83,64 %
Bourgogne-Franche-Comté	87,34 %	91,16 %	85,98 %
Bretagne	87,96 %	91,21 %	83,44 %
Centre-Val de Loire	91,69 %	91,28 %	85,39 %
Corse	83,50 %	77,52 %	82,83 %
DOM	74,12 %	73,65 %	80,56 %
Grand Est	88,20 %	91,12 %	85,54 %
Hauts-de-France	89,40 %	88,89 %	83,07 %
Île-de-France	88,41 %	87,02 %	77,57 %
Normandie	88,46 %	80,86 %	84,70 %
Nouvelle-Aquitaine	90,59 %	90,88 %	84,35 %
Occitanie	89,45 %	89,98 %	84,56 %
Pays de la Loire	88,61 %	91,62 %	83,53 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	91,47 %	90,25 %	85,12 %
Ensemble	89,19 %	89,98 %	82,86 %